	Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre 25029
---	--	----------------------------

SEANCE du : 24 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 18 mars 2025.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Marie JARRY	Alain ROBIN
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Thierry BAUDOIN	Bruno COTHOUIS de 18h30 à 21h25 et à partir de 21h41	Jean-François MOREAU	Rodolph THIBAUDEAU jusqu'à 21h35
Bérangère BAZANTAY	Stéphanie FILLON	Nathalie MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	
Hélène BROSSEAU	Pascale FERCHAUD de 18h30 à 21h25 et de 21h41 à 22h11	Pierre MORIN	
Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Constance MACKOW, pouvoir à Alain ROBIN	Anne ROUX, pouvoir à Jean-François MORIN	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS
Anita BRIFFE, pouvoir à Pierre MORIN	Florence BAZZOLI	Philippe ROBIN
Sandrine DELUGEAU	Pascal GABLY	
Bruno COTHOUIS à partir de 21h25 jusqu'à 21h41	Pascale FERCHAUD à partir de 21h25 jusqu'à 21h41 puis à partir de 22h11	Rodolph THIBAUDEAU à partir de 21h35

Secrétaire de séance : Thierry BAUDOIN, assisté des services de la Ville

Assistaient également : Delphine CHERSON, Directrice Générale des Services
Thierry NOMBALAY, Directeur du Service Financier



Travaux de sécurisation du Boulevard de Cornet : demande de subvention au Conseil Départemental

Yannick CHARRIER présente le dossier.

Des travaux d'aménagement et de sécurisation vont être réalisés au droit du Boulevard de Cornet entre le giratoire de Méquinenza et le carrefour de la Goblechère.

L'objectif est d'aménager et sécuriser la circulation des piétons le long de la route départementale n° 938 Ter du giratoire de Méquinenza jusqu'au carrefour avec la route départementale n° 38. Ces travaux consisteront tout d'abord en l'effacement des réseaux aériens électriques, télécom et d'éclairage public pour libérer de l'espace sur le domaine public. Ensuite, l'aménagement d'une continuité piétonne sécurisée sera réalisée le long de la route départementale.

Le montant des travaux est estimé à 120 800 euros HT soit 144 960 euros TTC.

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20250327-DG_DEL_2025_029-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

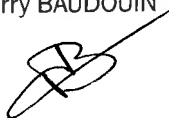
- **DE SOLLICITER** une subvention à hauteur de 30% du montant HT des travaux (soit 36 240 €) auprès du Conseil Départemental, au titre du Contrat Ambition Deux Sèvres « Sécurisation des routes Départementales en agglomération ».

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Thierry BAUDOIN



Le Maire,


Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20250327-DG_DEL_2025_029-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025